

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

L'association des pêcheurs ne connaît pas la crise

L'association des pêcheurs Arles - Saint-Martin-de-Crau a tenu son assemblée générale ordinaire à Saint-Martin-de-Crau, en présence de plusieurs élus d'Arles de Saint-Martin, et du vice-président de la fédération de pêche des Bouches-du-Rhône. Plusieurs autres personnalités du monde associatif sont dans la salle parmi la soixantaine de personnes présentes.

Après la présentation des membres du conseil d'administration, de la garderie et du comité de soutien, le président Alain Gondat a remercié les bénévoles qui l'accompagnent toute l'année, et lance un appel à ceux qui aimeraient s'impliquer dans l'association.

Au travers de 80 diapos le bilan de l'année écoulée a été présenté, insistant sur les actions envers les jeunes et en milieu scolaire et l'ouverture vers d'autres organisations. Les pêcheurs n'ont pas été oubliés, avec des déversements de truites, poissons blancs et black-bass.

174 cartes annuelles de plus en 2017

Le président se félicite de l'augmentation des membres de l'association, + 174 cartes annuelles soit 14 % par rapport à l'an passé ce qui porte le total à 1425 et le nombre d'adhé-



Christian Berton, maire adjoint et les membres du bureau de l'association des pêcheurs. /PHOTO Y.S.

rents toutes cartes confondues à 1592.

La garderie comporte 5 agents et un 6ème qui a suivi toutes les formations nécessaires viendra bientôt grossir les rangs. Quatre d'entre eux ont suivi la formation au module 5, (police du domaine routier), ce qui leur permettra d'agir plus efficacement en cas de dépôts d'ordure, et d'incivilités au bord des parcours de pêche. Un chercheur de IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) a expliqué l'étude nommée "Silune" sur l'étang des Aulnes concernant le silure glane.

En 2018 toutes les actions passées seront reconduites,

avec notamment "la continuité de notre politique de réempoissonnement raisonnée et les actions promotionnelles habituelles".

Le président déplore toutefois l'absence de communication et de concertation, lors de décisions et de réalisations de projets concernant les pêcheurs : suppression d'un parcours de pêche de nuit, location de lots de pêche à un pêcheur professionnel sur le canal d'Arles à Fos (les déversements de carnassiers sont suspendus en attendant des éclaircissements), construction d'une piste cyclable au ras de la rive, fermetures d'accès aux rives du Vigueirat etc..

Il s'inquiète de "la suppression de la subvention du

Conseil départemental, alors que d'autres associations similaires à la nôtre, y compris financièrement, l'ont touchée".

Le bilan financier, positif, est présenté par le trésorier. Le rapport d'activité, le rapport moral et le bilan financier sont mis au vote et approuvés à l'unanimité. Après les remerciements d'usage à tous les acteurs, partenaires et financeurs le président présente les vœux au nom de l'APASMC.

Deux membres de l'équipe, Laurence et Raymond, sont récompensés par une médaille de bronze de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Le diaporama de l'assemblée générale et le maximum d'infos seront sur le site www.apasmc.com.

Y.S.